

**Guide explicatif à destination des
étudiants pour faciliter
la lecture de leurs relevés de notes et la
compréhension de leurs résultats**

Plan du guide

Partie 1. Les documents clefs	<p>1. Quels sont ces documents et où les trouver ? Charte des examens, Règlement des examens, Modalités de contrôle de connaissances et de compétences, Relevés de notes (provisoire et définitif), Relevé de compétences, Attestation de réussite et parchemin de diplôme Autres attestations Calendrier pédagogique</p> <p>2. Glossaire</p> <p>3. En résumé (schéma calendaire)</p>
Partie 2. Lire mon relevé de notes	<p>1. Sens de lecture et éléments composant le relevé</p> <p>2. Définition des acronymes</p> <p>3. Exemples</p>
Partie 3. Lire mon relevé de compétences (« pour les formations concernées »)	<p>1. Sens de lecture et éléments composant le relevé</p> <p>2. Définition des niveaux d'acquisition et des niveaux spécifiques</p> <p>3. Notion d'acquisition progressive</p> <p>4. Exemples</p>
Partie 4. FAQ	F.A.Q.(foire aux questions)

1.1 | Quels sont ces documents et où les trouver

Charte des examens

Une charte des examens est un document qui établit les règles et les principes applicables à l'organisation et au déroulement des examens dans un établissement d'enseignement. Elle vise à **garantir l'égalité de traitement entre les étudiants, la transparence, et l'harmonisation des pratiques d'évaluation**. La charte complète les modalités de contrôle des connaissances et compétences spécifiques – **MCCC***, à chaque diplôme, et est chaque année approuvée par la commission universitaire – CFVU.

Vous trouverez ce document sur le site de l'Université/espace-étudiant/vos études

Règlement des examens (ou règlement/guide d'études)

Un règlement des examens est un ensemble de règles et de principes qui régissent l'organisation, le déroulement et la **validation des examens** dans une université. **Il fixe les modalités d'évaluation**, les procédures à suivre, et assure l'égalité et la transparence pour tous les étudiants. Ce règlement est généralement adopté par la commission universitaire – CFVU, et respecte les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Il est différent selon le type de diplôme (DEUST, Licence, Master, Licence Pro, Diplôme d'ingénieur,..)

Vous trouverez ce document sur le site de votre composante : sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/scolarite/

*** Cf définition glossaire**

1.1 | Quels sont ces documents et où les trouver

Document récapitulatif des modalités de contrôle de connaissances et de compétences (MCCC).

Ce document, élaboré pour chaque formation, **retrace les MCCC*** qui spécifient pour chaque unité d'enseignement (UE) ou matière, **les moyens qui seront utilisés pour évaluer les étudiants** au cours de l'année universitaire : écrit, oral, travaux pratiques, contrôle continu, contrôle terminal, coefficient, crédits ECTS, nombre de sessions.

Il peut indiquer également dans certains cas, le nombre d'heures d'enseignements (si ce sont des CM/TD/TP) ainsi que le nom des intervenants.

Dans le cadre de l'approche par compétences, les MCCC indiquent les évaluations par enseignement et leur contribution à l'appréciation des compétences. Chacune d'entre elles est évaluée par au moins deux notes.

Ce document est transmis lors de votre rentrée, et est consultable sur le site de votre composante :
sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/scolarite/

Relevés de notes

Un relevé de notes est un document délivré par l'établissement qui recense de manière détaillée et personnalisée les **résultats académiques** d'un étudiant. Il **liste les cours suivis, les notes/résultats obtenus** aux matières par session/année, les crédits ECTS validés, et les mentions de réussite pour chaque unité d'enseignement (UE)/semestre/ année, ainsi que la moyenne cumulative.

Il atteste des compétences académiques pour les poursuites d'études, les équivalences ou les employeurs.

Il est **officiel**, et porte donc le sceau de l'établissement et la signature du président/Doyen.

La version électronique consultable en ligne est **non officielle car les résultats n'ont pas été délibérés**.

Le relevé de notes provisoire non officiel est disponible sur votre ENT.

Le relevé de notes officiel définitif est délivré à la demande par le service scolarité.

1.1 | Quels sont ces documents et où les trouver

Relevé de compétences (ne concerne que les étudiants inscrits en licence 1 mention Psychologie en 2024/2025)

Pour une formation en Approche Par Compétences, les étudiants reçoivent en plus de leur relevé de notes classique un relevé de compétences. Ce document reprend **l'ensemble des compétences travaillées durant la formation avec le niveau d'acquisition obtenu** par l'étudiant. Chaque compétence est intégrée dans un des blocs de compétences issus de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de la mention concernée. Le relevé de compétences est édité à l'issue de chaque année universitaire et évolue en fonction de la progression de l'étudiant. Ainsi, ce relevé vient compléter le relevé de notes classique en mettant en avant les compétences de la formation.

Le relevé de compétences officiel est délivré à la demande par le service scolarité.

Attestation de réussite et parchemin de diplômes

Une attestation de réussite est un document **officiel** délivré par l'établissement après la délibération du jury, **certifiant l'obtention d'un diplôme**. Elle permet au titulaire de faire valoir ses droits liés au diplôme en attendant la délivrance du parchemin définitif.

Elle doit être fournie dans les trois semaines suivant la proclamation des résultats, sur demande de l'étudiant.

Sa valeur est **équivalente au parchemin de diplôme original** en cas de perte ou de non-retrait.

Délivrée à la demande par le service de scolarité.

1.1| Quels sont ces documents et où les trouver

Calendrier pédagogique

Le calendrier pédagogique universitaire est un document organisant les principaux événements académiques d'une année universitaire. Il est divisé généralement en deux semestres (S1 : septembre-décembre, S2 : janvier-mai/juin), et inclut les périodes d'enseignement/semaines de cours (12 à 17 selon les formations) , les périodes d'examens, et les pauses pédagogiques.

Ce document publié en amont de l'année universitaire, sert de référence pour les étudiants et enseignants, indiquant notamment les périodes clés (rentrée,..) encadrant l'organisation administrative et pédagogique.

Vous trouverez ce document sur le site de votre composante : sha.univ-poitiers.fr/espace-etudiant/scolarite/

1.2 | Glossaire

Année

Une année désigne la période académique de l'établissement qui s'étend généralement de septembre à août. Elle est structurée en deux semestres (septembre-décembre et janvier-mai/juin), et rythmée par les pauses pédagogiques, les différentes évaluations, et validations de crédits ECTS.

Il faut différencier « **obtention d'une année** » et « **obtention d'un diplôme** ».

L'obtention d'une année correspond à la réussite d'un **cycle annuel (60 crédits ECTS)**, via des examens et contrôles continus. Selon le niveau d'inscription, elle permet, soit de passer à l'année supérieure, soit d'obtenir le diplôme du cursus suivi (les validations annuelles constituant des étapes intermédiaires).

Exemple : Un étudiant en licence validant sa L2 (120 ECTS) obtient une année universitaire, mais pas de diplôme national. Le diplôme de licence (bac+3) nécessite la validation complète des 3 années.

Bloc de compétences

Ensemble homogène et cohérent de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle, et pouvant être évaluées et validées.

« France Compétences » (autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage) a établi des **regroupements de compétences en blocs** pour les différentes mentions de formation au sein des fiches RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

1.2 | Glossaire

Capitalisation

Les diplômes sont constitués d'Unités d'Enseignement (UE) distinctes les unes des autres : une UE réussie **est obtenue définitivement et pourra être ajoutée aux autres = capitalisée**, en vue d'un diplôme. Elle ne pourra donc pas être rejouée en session 2.

Coefficient

Un coefficient est un nombre qui sert à multiplier une quantité ou une valeur. Par exemple, dans l'expression $3x$, le nombre 3 est le coefficient de x .

Compensation

La compensation dans le calcul des notes est un système permettant **d'équilibrer les résultats** entre différentes matières ou unités d'enseignement (UE) pour valider un semestre ou une année. Elle repose sur le calcul d'une **moyenne pondérée** prenant en compte les **coefficients** attribués à chaque matière ou UE.

Elle peut se faire:

Entre matières au sein d'une UE : Les notes d'une même UE se compensent via une moyenne pondérée par les coefficients.

Entre UE d'un même semestre : Si la moyenne générale des UE (pondérée par leurs coefficients) atteint 10/20, le semestre est acquis et emporte tous les crédits des UE, même ceux des UE en dessous de la moyenne.

Exemple concret d'une moyenne au semestre :

Un étudiant obtient à l'**UE1** (coefficient 2) : 14/20, à l'**UE2** (coefficient 2) : 8/20, à l'**UE3** (coefficient 1) : 14/20 -> La moyenne pondérée est de **11,6/20 ADMIS** $((14 \times 2 + 8 \times 2 + 14 \times 1) / (2 + 2 + 1)) \rightarrow$ validation du semestre malgré l'UE2 en dessous de la moyenne.

Entre semestres d'une même année : Certaines formations autorisent une compensation annuelle via une moyenne arithmétique des deux semestres (coefficient 1 chacun). Exemple en licence : moyenne semestre 1 : 12 coef 1 (admis) + moyenne semestre 2 : 8 coef 1 (ajourné) = **moyenne annuelle 10 ADMIS**.

Certaines formations imposent une note minimale (ex. 7./20) par UE pour activer la compensation, notamment en Master, on parle alors de **note seuil (ou plancher)***. * Cf définition glossaire

1.2 | Glossaire

Compétence

« Une compétence est un savoir–agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d’une variété de ressources internes et externes à l’intérieur d’une famille de situations » Jacques Tardif (2006).

Une compétence, c’est la capacité à bien agir dans une situation professionnelle, en utilisant ce qu’on sait (les connaissances), ce qu’on sait faire (les méthodes, les procédures,..) et ce qu’on est capable de mobiliser (comme des outils numériques, des expériences,...), pour atteindre un objectif.

Contrôle terminal – CT / contrôle continu - CC

Le contrôle terminal – CT implique l’organisation d’évaluations de manière ponctuelle, durant les sessions d’examen, tandis que le contrôle continu – CC évalue et valorise le travail régulier tout au long de la période. Selon les formations, l’évaluation peut reposer uniquement sur l’un ou l’autre, ou sur une combinaison des deux (contrôle dit « mixte ». Le choix dépend de l’organisation pédagogique de la filière, et est précisé sur le document récapitulatif des MCCC remis à la rentrée.

Les évaluations CC ne peuvent pas être rejouées en session de rattrapage (session 2) mais des sessions de remplacement peuvent être organisées pour des absences justifiées.

Crédits ECTS

Les crédits européens transférables et capitalisables (European Credit Transfer System) – ECTS, mesurent les connaissances et compétences acquises par l’étudiant. Chaque unité d’enseignement (UE) se voit attribuer un certain nombre de crédits. Lorsqu’une UE est validée, l’étudiant capitalise les crédits ECTS correspondants.

Licence	3 ans	180 ECTS (6 semestres , 30 ECTS/semestre)
Master	2 ans	120 ECTS (4 semestres, 30 ECTS /semestre)
Doctorat	+3 ans	180 ECTS (3 années, 60 ECTS/année)

Les crédits validés restent acquis définitivement, permettant des réorientations ou échanges Erasmus+.

Les crédits obtenus restent **transférables** dans d’autres établissements européens.

1.2 | Glossaire

Défaillant

Le terme défaillant désigne un étudiant qui ne s'est pas présenté à une épreuve, un examen ou une évaluation, **sans justification valable** (comme un certificat médical ou une autorisation officielle). Cette absence est donc **considérée comme non justifiée**.

Conséquence : L'étudiant défaillant reçoit la mention "défaillant" ("DEF") sur son relevé de notes, ce qui empêche le calcul de moyennes et de résultats, et donc la validation de l'UE (Unité d'Enseignement), du semestre ou de l'année.

Par ailleurs, un étudiant défaillant peut être exclu des sessions de remplacement (en cas d'évaluation en contrôle continu) s'il n'a pas justifié son absence dans les délais indiqués sur le règlement d'examens.

Délibération

Une délibération est la réunion formelle au cours de laquelle les membres du **jury d'examen** se prononcent collectivement sur les résultats des étudiants. Ce processus est central dans la validation des parcours et la délivrance des diplômes.

Le jury se réunit généralement à la fin de chaque semestre ou année universitaire. Il examine l'ensemble des résultats obtenus, que ce soit en contrôle continu ou terminal.

La délibération permet **d'arrêter les notes définitives** de chaque étudiant, d'analyser les dossiers particuliers (pour accorder des mesures de bienveillance, harmoniser certaines notes dans le respect des règlements,..). Elle **décide de l'admission ou de l'ajournement, de la délivrance du diplôme, et de l'attribution éventuelle de mentions**.

Le **jury est souverain**, c'est-à-dire que ses décisions ne sont pas soumises à justification et ne peuvent être contestées sur le fond, sauf en cas d'erreur matérielle ou de non-respect des procédures.

Les notes ne deviennent définitives qu'après la délibération du jury. Avant cela, les notes communiquées aux étudiants sont provisoires.

1.2 | Glossaire

Evaluation

Une évaluation permet de mesurer les résultats des apprentissages des étudiants, c'est-à-dire leurs connaissances assimilées, leur compréhension développée et les compétences acquises. Elle vise à contrôler le niveau de maîtrise des objectifs d'un cours ou d'un programme et selon son type indiqué dans les **MCCC*** (contrôle continu – CC ou contrôle terminal – CT), elle peut prendre différentes formes (ou natures) : examens, devoirs, exposés, projets, travaux pratiques, etc.. Selon les MCCC de votre formation.

Une seule et même évaluation peut parfois conduire à plusieurs notes.

Natures d'évaluation

E		
EO	Epreuve Orale	Epreuve qui consiste pour l'étudiant à réaliser une présentation orale devant des évaluateurs. Il est alors amené à présenter un sujet, à répondre à des questions ou encore à défendre des idées.
ET	Ecrit sur Table	Epreuve qui consiste pour l'étudiant à répondre à des questions dans un temps limité au sein d'une salle d'examen ou à distance, à une date et une heure précise, dans un temps limité. Il peut être réalisé sur papier ou dématérialisé sur la plateforme en ligne UPdago.
M		
M	Mémoire sans soutenance	Epreuve qui consiste pour l'étudiant à rédiger un document écrit sur un sujet spécifique.
MS	Mémoire avec soutenance	Epreuve en deux temps dans laquelle l'étudiant doit rédiger un document écrit sur un sujet spécifique, suivi d'une présentation orale réalisée devant un ou plusieurs évaluateur(s).
P		
P	Production technique	Epreuve qui consiste pour l'étudiant à produire une réalisation technique dans le cadre d'un projet. L'étudiant doit concevoir, créer ou construire quelque chose de tangible en pouvant faire appel aux techniques de gestion de projet ou à des plateformes techniques.
PA	Evaluation des pratiques artistiques	Epreuve qui consiste pour l'étudiant à réaliser un travail de nature artistique.
PE	Production écrite	Epreuve qui consiste pour l'étudiant à rédiger un écrit, de manière structurée, dans le respect des attendus et des exigences de la discipline. La production écrite est une évaluation non surveillée.

P		
PS	Evaluation des pratiques sportives	Epreuve qui consiste pour l'étudiant à réaliser une pratique ou une préparation sportive, ou encore une gestion d'une activité sportive.
PT	Evaluation des pratiques techniques	L'évaluation des pratiques techniques est une épreuve qui met l'étudiant dans une situation de mise en pratique. Elle est basée sur l'observation de la maîtrise technique démontrée par l'étudiant en situation authentique.
Q		
Q	Quitus	Peut être un quitus de présence qui consiste à tenir compte uniquement de la présence ou de l'absence d'un étudiant à une activité d'évaluation. IL peut aussi donner lieu au rendu d'un document.
R		
R	Rapport écrit sans soutenance	Le rapport écrit sans soutenance est une épreuve contextualisée dans le cadre d'un stage qui consiste pour l'étudiant à rédiger un rapport.
RS	Rapport écrit avec soutenance	Epreuve contextualisée dans le cadre d'un stage qui se déroule en deux temps : l'étudiant doit d'abord rédiger un rapport pour ensuite réaliser une présentation orale devant un ou des évaluateur(s).
S		
S	Soutenance	Epreuve qui consiste pour l'étudiant à réaliser une présentation orale devant un ou des évaluateur(s) dans le cadre d'un stage, d'un projet tutoré, d'un exposé....

1.2 | Glossaire

Modalités de Contrôle des Connaissances - MCC

Dans chaque formation, les MCC spécifient pour chaque unité d'enseignement (UE) ou matière, les moyens qui seront utilisés pour évaluer les étudiants au cours de l'année universitaire (natures et types d'évaluations, coefficients associés, crédits ECTS obtenus, etc..).

Modalités de Contrôle des Connaissances et compétences – MCCC

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences désignent l'ensemble des dispositifs d'évaluation mis en œuvre dans une formation universitaire pour vérifier l'acquisition, par les étudiants, des savoirs (connaissances) et compétences attendues. Pour chaque UE, les MCCC indiquent le nombre d'évaluation, le nombre de notes, leur nature, leur pondération et leur contribution à l'acquisition des compétences.

1.2 | Glossaire

Moyenne

La moyenne simple (ou arithmétique) est la somme de toutes les valeurs (notes, résultats, etc.) divisée par le nombre total de valeurs. Toutes les valeurs ont le même poids dans le calcul.

La moyenne pondérée prend en compte un **coefficient*** attribué à chaque valeur. Chaque note est multipliée par son coefficient, puis la somme de ces produits est divisée par la somme des coefficients.

La moyenne seuil est la note minimale à atteindre pour valider une unité d’enseignement, un semestre ou obtenir des crédits. À l’université, cette moyenne seuil est souvent fixée à 10/20. Si la moyenne d’un étudiant est supérieure ou égale à ce seuil, il valide l’UE ou le semestre concerné.

Terme	Définition	Exemple de calcul
Moyenne simple	Somme des valeurs ÷ nombre de valeurs	$(12 + 15 + 18) / 3 = 15$
Moyenne pondérée	Somme (valeur × coefficient) ÷ somme des coefficients	$(12 \times 1 + 15 \times 2 + 18 \times 3) / (1 + 2 + 3) = 11,5$
Moyenne seuil	Note minimale requise pour valider (souvent 10/20)	Doit obtenir $\geq 10/20$

Note Seuil (ou plancher)

La note seuil ou note plancher désigne la **note minimale** qu’un étudiant doit obtenir à une évaluation, une unité d’enseignement (UE) ou une matière pour valider celle-ci ou pour que sa note puisse être prise en compte dans le système de compensation entre les différentes UE ou matières.

Pondération

La pondération désigne l’attribution d’un **coefficient*** ou d’un **poids à chaque élément pris en compte dans le calcul d’une moyenne d’une compétence ou d’une note**, afin de refléter l’importance relative de chaque élément dans le résultat final. Par exemple, un examen terminal peut compter pour 60 % de la note totale alors que des contrôles continus peuvent compter pour 40 % : on dit alors que la note finale est une **moyenne pondérée*** des différentes évaluations.

1.2 | Glossaire

Session d'examen

Une session d'examen est une période spécifique de l'année universitaire durant laquelle se déroulent des épreuves d'examen destinées à évaluer les connaissances et compétences des étudiants. Ces sessions ont lieu généralement à la fin de chaque semestre .

La première session – S1 (ou session initiale) correspond à la première série d'épreuves terminales ou de contrôle continu. Selon les MCCC, une **seconde session – S2** ou session de rattrapage, est organisée pour les étudiants n'ayant pas validé certaines unités d'enseignement (UE) lors de la première session, leur offrant une nouvelle chance d'évaluation. Certaines formations prévoient une session unique d'examens, notamment lorsque toutes les UE sont évaluées en contrôle continu intégral. Les sessions sont planifiées dans le calendrier pédagogique.

Semestre

Un semestre correspond à une moitié d'année universitaire académique, durant laquelle les cours sont organisés et les examens ont lieu. Il y a deux semestres entre 12 et 17 semaines d'enseignement par année: Septembre à décembre/janvier, puis de janvier à mai/juin, avec examens finaux en mai-juin.

Chaque semestre comprend **des UE***, regroupant différents types de cours. Un semestre validé rapporte **30 crédits ECTS**.

UE - Unité d'enseignement.

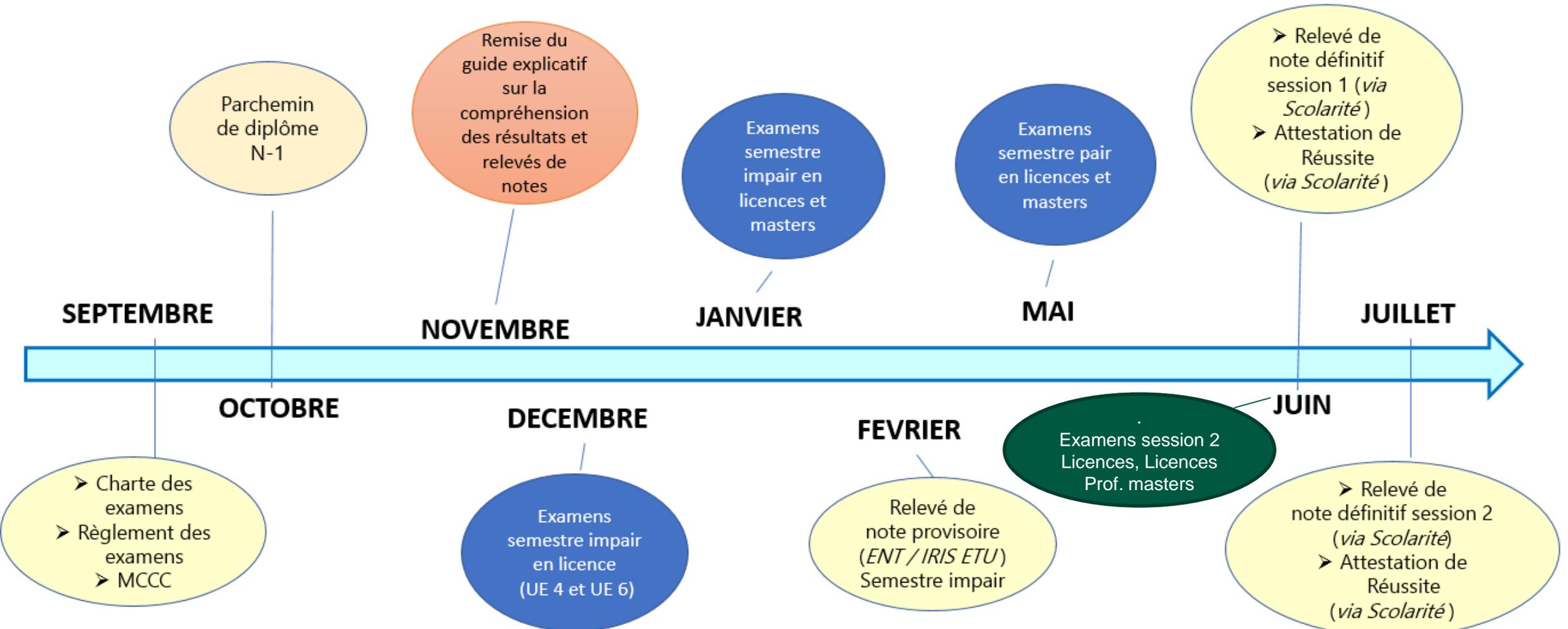
Ensemble d'éléments pédagogiques, regroupés pour leur cohérence. Les UE s'organisent entre elles en semestres et constituent les parcours de formation.

Validation d'acquis – VAC

La VAC (Validation d'Acquis) désigne une procédure permettant de **faire reconnaître des enseignements déjà validés** dans un autre établissement ou lors d'une précédente formation. Elle s'adresse principalement aux étudiants en réorientation ou en mobilité, et concerne le report de crédits ECTS ou de notes acquises antérieurement. La VAC peut se faire aux matières, UE, semestres .

Partie 1 – Les documents clés

1.3 | Schéma calendaire



Partie 2 – Lire mon relevé de notes

2.1| Sens de lecture et éléments composant le relevé de notes définitif

Le relevé de notes définitif est édité sur demande à l'issue de chaque année de formation.

Le relevé de notes est composé :

- Des informations personnelles de l'étudiant,
- De la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit,
- Des Semestres/UE/évaluations, selon une arborescence de calcul, éléments
- Des notes et résultats pour chaque élément, la session concernée, des crédits obtenus, les points de jury et les mentions
- Du résultat d'admission (lorsque tous les résultats ont été calculés)
- De la signature du Président/doyen, du tampon de l'établissement, avec la date d'édition

Infos perso

Formation

éléments

notes

Résultat d'admission

Date/ tampon/signature

Université de Poitiers Année universitaire 2023/2024

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page : 1 / 2

Session 1

XXXXX XXXX
N° Etudiant : XXXXX INE : XXXXXXX
Né le : XX XXXXXXX XXXX à : POITIERS (086)
inscrit en L1 Sociologie

Notes et résultats						
	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Mention	Crédits
SEMESTRE 1	14.505 /20		Admis	S1 2023/24	B	30
UE1 - Rapports sociaux	17.8 /20		Admis	S1 2023/24		6
CC1 TD	16 /20			S1 2023/24		
CC2 PPD	19 /20			S1 2023/24		
UE2 - Pensée sociologique	15.8 /20		Admis	S1 2023/24		6
CC1 TD	15 /20			S1 2023/24		
CC2 Oral	17.5 /20			S1 2023/24		
Contrôle terminal	15.5 /20			S1 2023/24		
UE3 - Méthode sociologique	13.25 /20		Admis	S1 2023/24		6
CC1 Construction de l'objet	11.5 /20			S1 2023/24		
CC2 Grandes enquêtes ethnographiques	15 /20			S1 2023/24		
CT1 Construction de l'objet	12 /20			S1 2023/24		
CT2 Grandes enquêtes ethnographiques	14.5 /20			S1 2023/24		
Quitus enquêtes			Présent	S1 2023/24		
UE4 - Mineure Géographie						(1)
UE5 - Langues vivantes						(2)
UE6 -Outils et compétences transversales	15 /20		Admis	S1 2023/24		3
CC1 Numérique	17 /20			S1 2023/24		
CC2 Recherche documentaire	15 /20			S1 2023/24		
CT MTU	13 /20			S1 2023/24		
SEMESTRE 2	11.973 /20		Admis	S1 2023/24	P	30
UE1 - Socialisation	11.2 /20		Admis	S1 2023/24		6
CC1 TD	17.5 /20			S1 2023/24		
CC2 PPD	17.5 /20			S1 2023/24		
Contrôle terminal	7 /20			S1 2023/24		
UE2 - Histoire de la société salariale	11.52 /20		Admis	S1 2023/24		6
CC1 TD	17 /20			S1 2023/24		
CC2 PPD	9 /20			S1 2023/24		
Contrôle terminal	10 /20			S1 2023/24		

Fait à Poitiers, le 14 novembre 2024
La Présidente
Virginie LAVAL

Crédits ECTS

Session

résultat

Résultat global

Résultat d'admission : 14.832/20 Admis Bien 60

Fait à Poitiers, le 20 mai 2025
La Présidente
Virginie LAVAL

Info important : Il ne peut être délivré qu'un seul exemplaire du présent relevé. Aucun duplicata ne sera fourni.

Partie 2 – Lire mon relevé de notes

2.1 | Sens de lecture et éléments composant le relevé de notes

Université de Poitiers Année universitaire 20xx/20xx

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page : 1 / 2

Session 1

NOM Prénom : _____
 N° Etudiant : _____ à _____
 Né le : _____
 inscrit en Licence 1 mention xxxxxxxx

Notes et résultats					
	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Mention
SEMESTRE 1	9,504/20			S1 2022/23	
UE1 - Coef 2	7,52/20		Ajourné	S1 2022/23	
CC1 16% de l'UE	14/20			S1 2022/23	
CC2 24% de l'UE	12/20			S1 2022/23	
Examen terminal 60% de l'UE	4/20			S1 2022/23	
UE2 - Coef 2	11,2/20		Admis	S1 2022/23	
CC1 20% de l'UE	14/20			S1 2022/23	
CC2 20% de l'UE	12/20			S1 2022/23	
Examen terminal 60% de l'UE	10/20			S1 2022/23	
UE3 - Coef 2	7,4/20		Ajourné	S1 2022/23	
CC1 20% de l'UE	10/20			S1 2022/23	
CC2 20% de l'UE	12/20			S1 2022/23	
Examen terminal 1 30% de l'UE	8/20			S1 2022/23	
Examen terminal 2 30% de l'UE	2/20			S1 2022/23	
UE4 - Coef 2	4/20		Ajourné	S1 2022/23	
CC1 20% de l'UE	14/20			S1 2022/23	
CC2 20% de l'UE	12/20			S1 2022/23	
Examen terminal 60% de l'UE	10/20			S1 2022/23	
UE3 - Coef 2	7,4/20		Ajourné	S1 2022/23	
CC1 20% de l'UE	10/20			S1 2022/23	
CC2 20% de l'UE	12/20			S1 2022/23	
Examen terminal 1 30% de l'UE	8/20			S1 2022/23	
Examen terminal 2 30% de l'UE	2/20			S1 2022/23	
UE4 - Coef 2	4/20		Ajourné	S1 2022/23	
CC1 20% de l'UE	10/20			S1 2022/23	
CC2 20% de l'UE	12/20			S1 2022/23	
Examen terminal 1 30% de l'UE	8/20			S1 2022/23	
Examen terminal 2 30% de l'UE	2/20			S1 2022/23	
UE5 - Coef 1	19,55/20		Admis	S1 2022/23	
Langue	19,55/20			S1 2022/23	
CC1 45% de l'UE	19/20			S1 2022/23	
CC2 45% de l'UE	20/20			S1 2022/23	
CC3 10% de l'UE	20/20			S1 2022/23	
UEB - Coef 1	16,25/20		Admis	S1 2022/23	
CC1 50% de l'UE	19,5/20			S1 2022/23	
CC2 50% de l'UE	11/20			S1 2022/23	
Quitus			Présent	S1 2022/23	
SEMESTRE 2	10,067/20			S1 2022/23	P
UE1 - Coef 2	10,5/20		Admis	S1 2022/23	

	Note/Barème	Pts jury	Résultat
SEMESTRE 1	9,504/20		Ajourné
UE1 - Coef 2	7,52/20		Ajourné
CC1 16% de l'UE	14/20		
CC2 24% de l'UE	12/20		
Examen terminal 60% de l'UE	4/20		
UE2 - Coef 2	11,2/20		Admis
CC1 20% de l'UE	14/20		
CC2 20% de l'UE	12/20		
Examen terminal 60% de l'UE	10/20		
UE3 - Coef 2	7,4/20		Ajourné
CC1 20% de l'UE	10/20		
CC2 20% de l'UE	12/20		
Examen terminal 1 30% de l'UE	8/20		
Examen terminal 2 30% de l'UE	2/20		
UE4 - Coef 2	4/20		Ajourné
CC1 20% de l'UE	10/20		
CC2 20% de l'UE	12/20		
Examen terminal 1 30% de l'UE	8/20		
Examen terminal 2 30% de l'UE	2/20		
UE5 - Coef 1	19,55/20		Admis
Langue	19,55/20		
CC1 45% de l'UE	19/20		
CC2 45% de l'UE	20/20		
CC3 10% de l'UE	20/20		
UEB - Coef 1	16,25/20		Admis
CC1 50% de l'UE	19,5/20		
CC2 50% de l'UE	11/20		
Quitus			Présent

Université de Poitiers Année universitaire 20xx/20xx

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page : 2 / 2

Session 1

NOM Prénom : _____
 N° Etudiant : _____ à _____
 Né le : _____
 inscrit en Licence 1 mention XXXXX

Notes et résultats					
	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Mention
CC1 TD Écrit 20%	15/20			S1 2022/23	
CC2 PPD Écrit 20%	15/20			S1 2022/23	
Contrôle terminal 60%	7,5/20			S1 2022/23	
UE2 - Coef. 2	10,788/20		Admis	S1 2022/23	0
CC1 TD Écrit 24%	17/20			S1 2022/23	
CC2 PPD Écrit 16%	16/20			S1 2022/23	
Contrôle terminal 60%	7/20			S1 2022/23	
UE3 - Coef 2	5/20		Ajourné	S1 2022/23	
CC1 Écrit TD 25%	5/20			S1 2022/23	
CC2 Écrit TD ET CM 25%	7/20			S1 2022/23	
CC3 production de groupe 50%	4/20			S1 2022/23	
UE4 - Coef. 2	7,75/20				
Contrôle terminal 1 50%	5/20				
Contrôle terminal 2 50%	10,5/20				
UE5 - Coef.1	20/20				
Langue	20/20				
CC1 Oral 45%	20/20				
CC2 Écrit 45%	20/20				
CC3 Plateforme 10%	20/20				
UEB - Coef 1	12,5/20				
CC1 Écrit 60%	15,5/20				
CC2 Écrit 50%	9,5/20				
Résultat d'admission :	9,780/20		Ajourné		

Résultat d'admission : 9,780/20 **Ajourné**

Méthode de calcul d'un relevé de notes

- Notes des épreuves : contrôle continue et/ou contrôle terminal
- Note d'une UE : selon les valeurs des épreuves (voir MCCC)
- Note d'un semestre : la moyenne des UE selon leur coefficient (MCCC)
- Note de l'année : moyenne des semestres

Méthode de calcul

- Notes des épreuves : i
- Note d'une UE : selon
- Note d'un semestre : i:
- Note de l'année : moyenne des semestres

Comment calculer une moyenne à une UE : exemple de l'UE 1 du semestre : $((14 \times 16\%) = 2,24 + (12 \times 24\%) = 2,88 + (4 \times 60\%) = 2,4$ **Moyenne à l'UE 7,52** $(2,24 + 2,88 + 2,4)$

Partie 2 – Lire mon relevé de notes

2.2| Définition des acronymes

A	
ABAN	ABANDON
ABJ	Absent Justifié
ABI	Absent Injustifié
ABL	Année Blanche
ACQ	Acquis
ADJ	Admis par le jury
ADM	Admis
AJ	Ajourné
ADM Jury	Admis par le jury
ADMIS SEM Etrg	Admis Semestre à l'Etranger
AJAR	Ajourné mais autorisé à redoubler
AJME	Ajourné semestre à l'étranger
ATT	Attente décision résultats
B	
BONUS Engagement	Point bonification pour Engagement étudiant
C	
CC	Contrôle continu
CESA	Césure à l'année
CESU	Césure au semestre
CM	Cours magistraux
CT	Contrôle terminal

D	
DEF	Défaillant
DEM	Démission
DIS	Dispense
M	
MENTION	P : Passable - AB : Assez Bien - B : Bien - TB : Très Bien
N	
NAAR	Non admis à redoubler
NVA	Non validé
U	
UE	Unité d'Enseignement
V	
VAC	Validation d'acquis
VAL	Validé

Partie 2 – Lire mon relevé de notes

2.3| Exemples - Relevé de notes d'un étudiant admis



RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS

Page : 1 / 2

Session 1

NOM Prénom

N° Etudiant : INE :

Né le : à :

Inscrit en Licence 1 mention xxxxxxxx

Notes et résultats

	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Mention	Crédits
SEMESTRE 1	10.184 /20		Admis	S1 2022/23	P	30
UE1 - Coef 2	6.92 /20		Ajourné	S1 2022/23		
CC1 16% de l'UE	14 /20			S1 2022/23		
CC2 24% de l'UE	12 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 60% de l'UE	3 /20			S1 2022/23		
UE2 - Coef 2	11.2 /20		Admis	S1 2022/23		6
CC1 20% de l'UE	14 /20			S1 2022/23		
CC2 20% de l'UE	12 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 60% de l'UE	10 /20			S1 2022/23		
UE3 - Coef 2	7.4 /20		Ajourné	S1 2022/23		
CC1 20% de l'UE	10 /20			S1 2022/23		
CC2 20% de l'UE	12 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 1 30% de l'UE	8 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 2 30% de l'UE	2 /20			S1 2022/23		
UE4 - Coef 2	8 /20		Ajourné	S1 2022/23		
Examen terminal 1 50% de l'UE	4 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 2 50% de l'UE	12 /20			S1 2022/23		
UE5 - Coef 1	19.55 /20		Admis	S1 2022/23		3
Langue	19.55 /20			S1 2022/23		
CC1 45% de l'UE	19 /20			S1 2022/23		
CC2 45% de l'UE	20 /20			S1 2022/23		
CC3 10% de l'UE	20 /20			S1 2022/23		
UE6 -Coef 1	15.25 /20		Admis	S1 2022/23		3
CC1 50% de l'UE	19.5 /20			S1 2022/23		
CC2 50% de l'UE	11 /20			S1 2022/23		
Quitus			Présent	S1 2022/23		
SEMESTRE 2	11.57 /20		Admis	S1 2022/23	P	30
UE1 - Coef. 2	10.5 /20		Admis	S1 2022/23		6

Université de Poitiers

Année universitaire 20XX/20XX



RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS

Page : 2 / 2

Session 1

Nom Prénom

N° Etudiant : INE :

Né le : à :

Inscrit en Licence 1 mention XXXXX

Notes et résultats

	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Mention	Crédits
CC1 TD Écrit 20%	15 /20			S1 2022/23		
CC2 PPD Écrit 20%	15 /20			S1 2022/23		
Contrôle terminal 60%	7.5 /20			S1 2022/23		
UE2 - Coef. 2	10.788 /20		Admis	S1 2022/23		6
CC1 TD Écrit 24%	17 /20			S1 2022/23		
CC2 PPD Écrit 16%	16 /20			S1 2022/23		
Contrôle terminal 60%	7 /20			S1 2022/23		
UE3 - Coef.2	12.563 /20		Admis	S1 2022/23		6
CC1 Écrit TD 25%	14.25 /20			S1 2022/23		
CC2 Écrit TD ET CM 25%	12 /20			S1 2022/23		
CC3 production de groupe 50%	12 /20			S1 2022/23		
UE4 - Coef. 2	7.75 /20		Ajourné	S1 2022/23		
Contrôle terminal 1 50%	5 /20			S1 2022/23		
Contrôle terminal 2 50%	10.5 /20			S1 2022/23		
UE5 - Coef.1	20 /20		Admis	S1 2022/23		3
Langue	20 /20			S1 2022/23		
CC1 Oral 45%	20 /20			S1 2022/23		
CC2 Écrit 45%	20 /20			S1 2022/23		
CC3 Plateforme 10%	20 /20			S1 2022/23		
UE6 - Coef 1	12.5 /20		Admis	S1 2022/23		3
CC1 Écrit 50%	15.5 /20			S1 2022/23		
CC2 Écrit 50%	9.5 /20			S1 2022/23		
Résultat global						
Résultat d'admission :	10.877 /20		Admis		Passable	60

Admis à l'année : obtention des 60 ECTS même si toutes les UE ne sont pas validées au sein d'un semestre

Mention passable : entre 10 et 11.99

Il n'est pas possible de se présenter à la session 2 même pour améliorer ses résultats

Partie 2 – Lire mon relevé de notes

2.3| Exemples : Relevé de notes d'un étudiant ajourné

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page : 1 / 2

Session 1

NOM Prénom :
 N° Etudiant :
 Né le :
 inscrit en Licence 1 mention xxxxxxxx

INE :
à :

Notes et résultats						
	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Mention	Crédits
SEMESTRE 1	9.384/20		Ajourné	S1 2022/23		
UE1 - Coef 2	6.92/20		Ajourné	S1 2022/23		
CC1 16% de l'UE	14/20			S1 2022/23		
CC2 24% de l'UE	12/20			S1 2022/23		
Examen terminal 60% de l'UE	3/20			S1 2022/23		
UE2 - Coef 2	11.2/20		Admis	S1 2022/23		6
CC1 20% de l'UE	14/20			S1 2022/23		
CC2 20% de l'UE	12/20			S1 2022/23		
Examen terminal 60% de l'UE	10/20			S1 2022/23		
UE3 - Coef 2	7.4/20		Ajourné	S1 2022/23		
CC1 20% de l'UE	10/20			S1 2022/23		
CC2 20% de l'UE	12/20			S1 2022/23		
Examen terminal 1 30% de l'UE	8/20			S1 2022/23		
Examen terminal 2 30% de l'UE	2/20			S1 2022/23		
UE4 - Coef 2	4/20		Ajourné	S1 2022/23		
Examen terminal 1 50% de l'UE	4/20			S1 2022/23		
Examen terminal 2 50% de l'UE	4/20			S1 2022/23		
UE5 - Coef 1	19.55/20		Admis	S1 2022/23		3
Langue	19.55/20			S1 2022/23		
CC1 45% de l'UE	19/20			S1 2022/23		
CC2 45% de l'UE	20/20			S1 2022/23		
CC3 10% de l'UE	20/20			S1 2022/23		
UE6 - Coef 1	16.25/20		Admis	S1 2022/23		3
CC1 50% de l'UE	19.5/20			S1 2022/23		
CC2 50% de l'UE	11/20			S1 2022/23		
Quitus			Présent	S1 2022/23		
SEMESTRE 2	10.057/20		Admis	S1 2022/23	P	30
UE1 - Coef. 2	10.5/20		Admis	S1 2022/23		6

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page : 2 / 2

Session 1

Nom Prénom :
 N° Etudiant :
 Né le :
 inscrit en Licence 1 mention XXXXX

INE :
à :

Notes et résultats						
	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Mention	Crédits
CC1 TD Écrit 20%	15/20			S1 2022/23		
CC2 PPD Écrit 20%	15/20			S1 2022/23		
Contrôle terminal 60%	7.5/20			S1 2022/23		
UE2 - Coef. 2	10.788/20		Admis	S1 2022/23		6
CC1 TD Écrit 24%	17/20			S1 2022/23		
CC2 PPD Écrit 16%	16/20			S1 2022/23		
Contrôle terminal 60%	7/20			S1 2022/23		
UE3 - Coef.2	5/20		Ajourné	S1 2022/23		
CC1 Écrit TD 25%	5/20			S1 2022/23		
CC2 Écrit TD ET CM 25%	7/20			S1 2022/23		
CC3 production de groupe 50%	4/20			S1 2022/23		
UE4 - Coef. 2	7.75/20		Ajourné	S1 2022/23		
Contrôle terminal 1 50%	5/20			S1 2022/23		
Contrôle terminal 2 50%	10.5/20			S1 2022/23		
UE5 - Coef.1	20/20		Admis	S1 2022/23		3
Langue	20/20			S1 2022/23		
CC1 Oral 45%	20/20			S1 2022/23		
CC2 Écrit 45%	20/20			S1 2022/23		
CC3 Plateforme 10%	20/20			S1 2022/23		
UE6 - Coef 1	12.5/20		Admis	S1 2022/23		3
CC1 Écrit 50%	15.5/20			S1 2022/23		
CC2 Écrit 50%	9.5/20			S1 2022/23		
Résultat global						
Résultat d'admission :	9.720/20		Ajourné			

AJOURNE : L'étudiant n'a pas validé son année mais seulement quelques UE au sein des semestres.

Il peut se présenter à la session 2 et repasser certaines UE non validées (selon le règlement de l'UFR SHA)

Il peut contacter le service scolarité pour plus d'informations

Partie 2 – Lire mon relevé de notes

2.3| Exemples : Relevé de notes d'un étudiant défaillant

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page : 1 / 2

Session 1

NOM Prénom
N° Etudiant : INE :
Né le : à :
inscrit en Licence 1 mention xxxxxxxx

Notes et résultats						
	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Mention	Crédits
SEMESTRE 1	Défaillance		Défaillant	S1 2022/23		
UE1 - Coef 2	Défaillance		Défaillant	S1 2022/23		
CC1 16% de l'UE	Absence injustifiée			S1 2022/23		
CC2 24% de l'UE	12 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 60% de l'UE	3 /20			S1 2022/23		
UE2 - Coef 2	11,2 /20		Admis	S1 2022/23		6
CC1 20% de l'UE	14 /20			S1 2022/23		
CC2 20% de l'UE	12 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 60% de l'UE	10 /20			S1 2022/23		
UE3 - Coef 2	7,4 /20		Ajourné	S1 2022/23		
CC1 20% de l'UE	10 /20			S1 2022/23		
CC2 20% de l'UE	12 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 1 30% de l'UE	8 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 2 30% de l'UE	2 /20			S1 2022/23		
UE4 - Coef 2	8 /20		Ajourné	S1 2022/23		
Examen terminal 1 50% de l'UE	4 /20			S1 2022/23		
Examen terminal 2 50% de l'UE	12 /20			S1 2022/23		
UE5 - Coef 1	19,55 /20		Admis	S1 2022/23		3
Langue	19,55 /20			S1 2022/23		
CC1 45% de l'UE	19 /20			S1 2022/23		
CC2 45% de l'UE	20 /20			S1 2022/23		
CC3 10% de l'UE	20 /20			S1 2022/23		
UE6 - Coef 1	15,25 /20		Admis	S1 2022/23		3
CC1 50% de l'UE	19,5 /20			S1 2022/23		
CC2 50% de l'UE	11 /20			S1 2022/23		
Quitus			Présent	S1 2022/23		
SEMESTRE 2	11,57 /20		Admis	S1 2022/23	P	30
UE1 - Coef. 2	10,5 /20		Admis	S1 2022/23		6

RELEVÉ DE NOTES ET RESULTATS Page : 2 / 2

Session 1

Nom Prénom
N° Etudiant : INE :
Né le : à :
inscrit en Licence 1 mention XXXXX

Notes et résultats						
	Note/Barème	Pts jury	Résultat	Session	Mention	Crédits
CC1 TD Écrit 20%	15 /20			S1 2022/23		
CC2 PPD Écrit 20%	15 /20			S1 2022/23		
Contrôle terminal 60%	7,5 /20			S1 2022/23		
UE2 - Coef. 2	10,788 /20		Admis	S1 2022/23		6
CC1 TD Écrit 24%	17 /20			S1 2022/23		
CC2 PPD Écrit 18%	16 /20			S1 2022/23		
Contrôle terminal 60%	7 /20			S1 2022/23		
UE3 - Coef.2	12,563 /20		Admis	S1 2022/23		6
CC1 Écrit TD 25%	14,25 /20			S1 2022/23		
CC2 Écrit TD ET CM 25%	12 /20			S1 2022/23		
CC3 production de groupe 50%	12 /20			S1 2022/23		
UE4 - Coef. 2	7,75 /20		Ajourné	S1 2022/23		
Contrôle terminal 1 50%	5 /20			S1 2022/23		
Contrôle terminal 2 50%	10,5 /20			S1 2022/23		
UE5 - Coef.1	20 /20		Admis	S1 2022/23		3
Langue	20 /20			S1 2022/23		
CC1 Oral 45%	20 /20			S1 2022/23		
CC2 Écrit 45%	20 /20			S1 2022/23		
CC3 Plateforme 10%	20 /20			S1 2022/23		
UE6 - Coef 1	12,5 /20		Admis	S1 2022/23		3
CC1 Écrit 50%	15,5 /20			S1 2022/23		
CC2 Écrit 50%	9,5 /20			S1 2022/23		
Résultat global						
Résultat d'admission :	Défaillance		Défaillant			

DEFAILLANT : l'étudiant a été absent à un contrôle continu et/ou un examen terminal

La défaillance à une UE ne permet ni de valider son semestre ni son année

Il peut se présenter à la session 2 selon les MCCC en vigueur

Il peut contacter le service scolarité pour plus d'informations

Partie 2 – Lire mon relevé de notes

2.3| Exemples : Relevé de notes non officiel affiché sur l'ENT de l'étudiant

1SOD1001S	ELP	SEMESTRE 1	2022	1	9,500 /20	Ajourné - resultat negatif ajourne	
1SOD101U	ELP	UE1 - Rapports sociaux	2022	1	7,28 /20	Ajourné - résultat négatif ajourné	
1SOD101C1F	EPR	CC1 TD	2022	1	14 /20		
1SOD101C1E	EPR	CC2 PPD	2022	1	11 /20		
1SOD101T1E	EPR	Contrôle terminal	2022	1	4 /20		
1SOD102U	ELP	UE2 - Pensée sociologique	2022	1	13,4 /20	Admis	6
1SOD102C1F	EPR	CC1 TD	2022	1	14 /20		
1SOD102C1O	EPR	CC2 Oral	2022	1	14 /20		
1SOD102T1E	EPR	Contrôle terminal	2022	1	13 /20		
1SOD103U	ELP	UE3 - Méthode sociologique	2022	1	10 /20	Admis	6
1SOD103C1F	EPR	CC1 Construction de l'objet	2022	1	15 /20		
1SOD103C2F	EPR	CC2 Grandes enquêtes ethnographiques	2022	1	14 /20		
1SOD103T1E	EPR	CT1 Construction de l'objet	2022	1	6 /20		
1SOD103T2E	EPR	CT2 Grandes enquêtes ethnographiques	2022	1	8 /20		
1HIO101U	ELP	UE4 -Histoire médiévale et moderne	2022	1	6 /20	Ajourné - résultat négatif ajourné	
1HIO101T1E	EPR	CT1 Histoire médiévale	2022	1	5 /20		
1HIO101T2E	EPR	CT2 Histoire moderne	2022	1	7 /20		
1ZZH101U	ELP	UE5 - Langues vivantes	2022	1	9,7 /20	Ajourné - résultat négatif ajourné	
1ZZH104C	ELP	Italien	2022	1	9,7 /20		
1SOD104U	ELP	UE6 -Outils et compétences transversales	2022	1	12 /20	Admis	3
1SOD104C1F	EPR	CC1 Numérique	2022	1	14 /20		
1SOD104C2F	EPR	CC2 Recherche documentaire	2022	1	10 /20		
1SOD104C1Q	EPR	Quitus Méthodologie du travail universitaire	2022	1		Présent à l'examen (quitus)	

Partie 3 – Lire mon relevé de compétences

3.1| Sens de lecture et éléments composant le relevé de compétences

Un relevé de compétences est édité à l'issue de chaque année de formation.

Il reprend les blocs de compétences et les compétences obtenus par l'étudiant avec leurs niveaux d'acquisition.

Le relevé de compétences est composé :

Des informations personnelles de l'étudiant,

De la formation dans lequel l'étudiant est inscrit,

Des blocs de compétences et des compétences par année qui le composent,

Les niveaux d'acquisition des compétences et des blocs de compétences,



Partie 3 – Lire mon relevé de compétences

2| Définition des niveaux d'acquisition et des niveaux spécifiques

Niveaux d'acquisition

Le niveau d'acquisition d'une compétence est déterminé à partir de la moyenne pondérée*des notes obtenues dans les différentes évaluations qui y contribuent. Ces pondérations* sont définies par les équipes pédagogiques dans une matrice de pondération spécifique à chaque formation.

Les compétences sont évaluées à l'aide de quatre niveaux:

Maîtrise insuffisante (0 - 7.99): L'étudiant n'a pas développé la compétence et rencontre des difficultés significatives dans leur mise en œuvre

Maîtrise fragile (8 - 9.99) : La compétence commence à être acquise par l'étudiant mais des lacunes persistent et nécessitent un renforcement.

Maîtrise satisfaisante (10 - 14.99) : La compétence est acquise et peut être mobilisée dans différents contextes.

Très bonne maîtrise (15 - 20): L'étudiant démontre une maîtrise avancée de la compétence et sait l'appliquer avec autonomie et efficacité.

Une compétence est considérée comme obtenue lorsque le niveau d'acquisition atteint au moins "Maîtrise satisfaisante" (10 - 14.99).

Acquisition des blocs de compétences

L'acquisition des blocs de compétences se fait progressivement tout au long du cycle licence et sont acquis en fonction des compétences qu'ils regroupent. Un bloc est considéré comme acquis si l'étudiant atteint au moins le niveau "maîtrise satisfaisante" dans chaque compétence nécessaire qui le compose. Cette acquisition est calculée en fin de L3 (Licence 3).

Partie 3 – Lire mon relevé de compétences

2| Définition des niveaux d'acquisition et des niveaux spécifiques

Autres niveaux d'acquisition spécifiques

Le parcours de l'étudiant ou certaines circonstances particulières, peuvent empêcher une évaluation des compétences selon les MCCC prévues initialement. Afin de garantir une prise en compte équitable des acquis, le relevé peut attribuer **des niveaux d'acquisition spécifiques** adaptés, permettant d'apporter des précisions, et d'expliquer pourquoi certaines compétences ne sont pas entièrement mesurées dans le cadre d'une évaluation classique.

Non calculée : Lorsqu'il manque au moins une note permettant d'évaluer la compétence pour un étudiant inscrit sur la même filière l'année précédente.

-> **Un étudiant redoublant dans la même mention** qui n'a pas besoin de repasser certaines évaluations, ce qui peut conduire à une compétence non calculée si les notes requises sont absentes pour cette année de formation.

-> **Un étudiant ayant effectué une césure (année N-1)** et n'ayant pas suivi l'ensemble des évaluations de l'année concernée lui permettant de déterminer un niveau d'acquisition précis.

Non évaluée: lorsque l'étudiant a une absence justifiée ou une dispense sur au moins une note permettant d'évaluer la compétence (ex : ABJ, DIS).

-> **Un étudiant bénéficiant d'un aménagement d'études (CAE/CAESH)**, exempté de certaines évaluations, rendant par conséquent le calcul du niveau d'acquisition de la compétence impossible.

-> **Un étudiant ayant une absence justifiée pour des raisons médicales ou administratives (ex. : ABJ, DIS)** peut voir certaines compétences marquées comme non évaluées.

Non observable : lorsque l'étudiant n'a pas pu être observé sur la compétence par l'équipe pédagogique de la mention concernée (réorientation, transfert,...).

-> Un étudiant en **réorientation**, par exemple après un **changement de mention** entre le **S1 et le S2** ou entre la **L1 à L2**

-> Un étudiant transféré d'un autre établissement (université, école, lycée)

-> Un étudiant en **mobilité internationale ou Césure (sur l'année N)**

Défaillant : lorsque l'étudiant a une **absence injustifiée (ABI)** sur au moins une note permettant d'évaluer la compétence (ex : ABI)

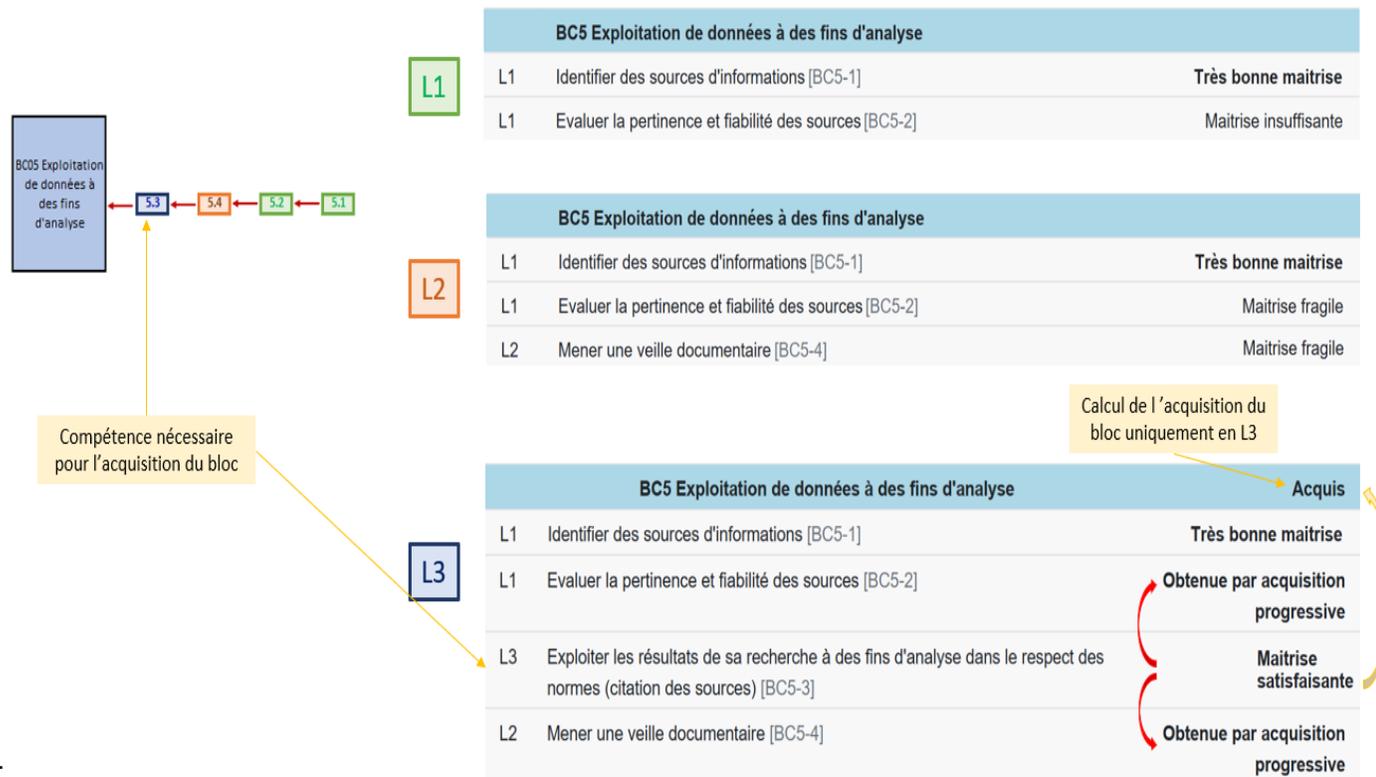
Partie 3 – Lire mon relevé de compétences

3.3| Notion d'acquisition progressive

L'acquisition des compétences repose sur un principe de progressivité, permettant à un étudiant de valider une compétence par acquisition progressive au fil de sa formation.

Dans ce cadre, une compétence qui n'a pas atteint le niveau "maîtrise satisfaisante" peut néanmoins être considérée comme **obtenue par acquisition progressive**, à condition qu'une compétence hiérarchiquement supérieure ait atteint au moins le niveau "maîtrise satisfaisante".

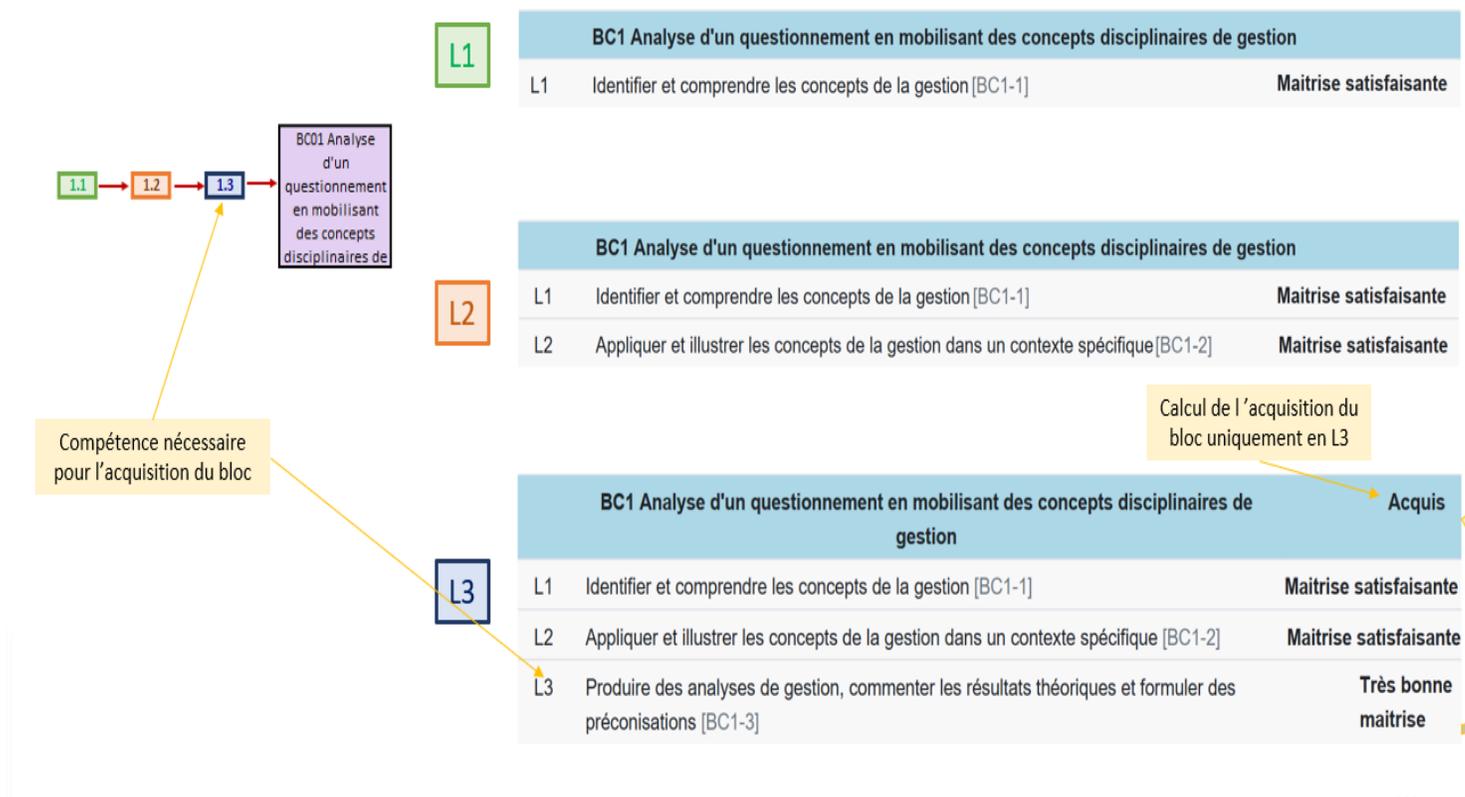
Ce principe favorise ainsi une reconnaissance des progrès réalisés et encourage la montée en compétence progressive des étudiants.



Partie 3 – Lire mon relevé de compétences

3.4| Exemples

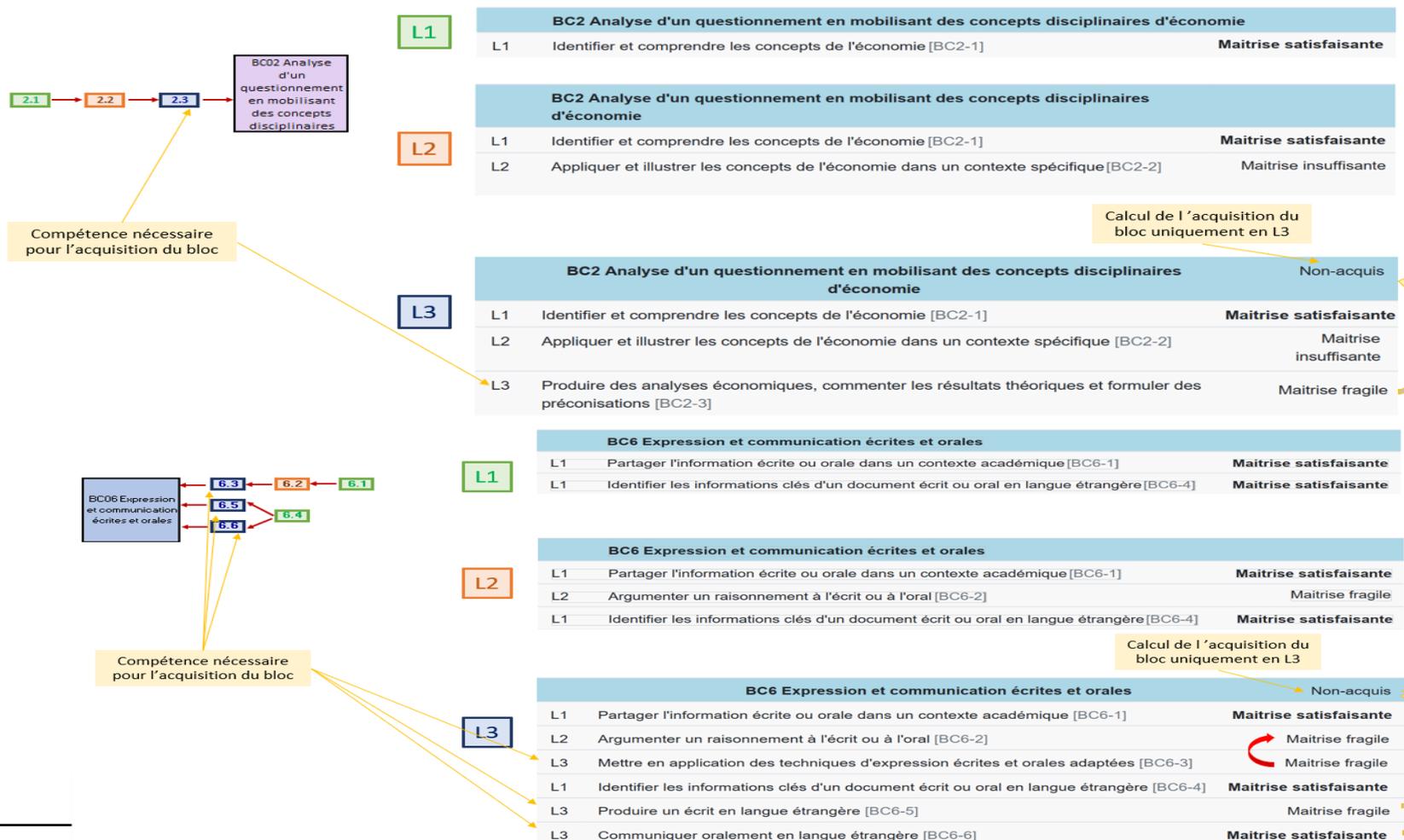
Calcul du niveau d'acquisition du bloc de compétences – Bloc acquis



Partie 3 – Lire mon relevé de compétences

3.4| Exemples

Calcul du niveau d'acquisition du bloc de compétences – Bloc non acquis



Partie 4 – F.A.Q

FAQ

1. Pourquoi je suis ajourné(e) alors que j'ai la moyenne – 10/20

Selon les MCC* ou le règlement d'examen* de votre formation, certaines notes/UE peuvent être, soit éliminatoires (exemple : quitus) soit nécessitent d'atteindre une moyenne minimum ; exemple du règlement d'examens de Master : minimum 7/20 par UE pour rentrer dans la compensation(voir note seuil *)

2. Est-il possible de faire une réclamation en cas d'erreurs de saisie de notes

Oui auprès de votre service de scolarité qui procédera à un contrôle.

3. Quelle est la différence entre CC et CT? [Voir glossaire](#)

4. Qui décide de la valeur des points du jury

Le jury de délibération qui est souverain

5. Où trouver les dates d'examens de la session 2

Les dates d'examens sont affichées au moins 15 jours précédant l'examen. Vous pouvez consulter également le calendrier pédagogique pour connaître les périodes

6. Quels sont les coefficients/modules?

voir documents clé **document récapitulatif des MCCC** *donné en début d'année

Partie 4 – F.A.Q

FAQ

7. A quoi correspondent les points de crédits?

Voir [glossaire crédits – ECTS*](#)

8. Pourquoi ai-je moins de notes sur le RN que d'épreuves passées ?

Les enseignants ne transmettent parfois qu'une moyenne des évaluations dispensées.

9. A quoi correspondent les codes BC01, BC01-1, etc.?

Dans le cadre de l'approche par compétence, certaines évaluations sont codifiées comme suit:

BC01-1 correspond à la compétence n°1 du bloc de compétences BC01

10. Comment savoir s'il y a une session 2 et pour quelles UE?

voir le **document récapitulatif des MCCC** *donné en début d'année

11. Pourquoi il n'y a pas systématiquement de rang de classement ?

Par défaut le rang n'est jamais affiché. Seules certaines formations font le choix de l'afficher.

12. Pourquoi suis-je ADM au semestre (ou à l'année) alors que je suis AJ à certaines UE?

C'est le principe de compensation*

Partie 4 – F.A.Q

FAQ

13. Si je suis ajourné(e) dans une matière, j'ai tout de même mon année ?

Cela dépend des MCCC* définies ou du règlement d'examens *de votre formation.

14. pourquoi certaines matières ne s'affichent pas sur le relevé de notes ?

Le RN officiel définitif peut parfois ne laisser apparaître que les notes et résultats aux UE/semestres/année. Vos notes sont transmises au fil de l'eau via l'ENT.

15. Pourquoi je suis "défaillant" alors que j'ai justifié mes absences ?

Dès lors que vous n'avez pas de notes à une ou plusieurs évaluations, le calcul ne peut se faire, alors ce résultat est affiché. Une fois que vous aurez repassé l'évaluation (session de remplacement, session2,..) il sera remplacée par la note obtenue

16. Pourquoi mes notes de CC n'apparaissent plus en session 2? Selon le règlement des examens de l'UFR, seule la note obtenue à la session 2 est prise en compte sans les éventuelles notes de TD

17. Si je suis ADM au semestre alors que je suis AJ à certaines UE, est-ce possible de les repasser en session 2 pour augmenter la / les notes ?

Non, la validation du semestre valide 30 crédits et les UE sont par conséquent validées et capitalisées par compensation. Vous ne pouvez donc pas les rejouer.

18. est-ce que si j'ai la moyenne à mon semestre mais DEF au résultat année (cause quitus) je peux compenser avec le semestre suivant et avoir mon année ? Non, l'obtention du quitus est nécessaire pour obtenir votre année.